

• Donner du sens au prendre soin par la réflexion éthique



Orientation(s) prioritaire(s) visée(s)

- ❖ Orientation N°13 de l'Arrêté du 7 septembre 2022 sur les orientations pluriannuelles prioritaires au développement professionnel continu 2023 à 2025 : renforcement de la réflexion éthique et des principes éthiques en santé
- ❖ La démarche éthique est évaluée dans les critères de certification qualité des ESSMS prévue par la loi du 24 juillet 2019, relative à l'organisation et à la transformation du système de santé (article 75)
- ❖ Les dispositions relatives à la fin de vie : des droits renforcés et des droits nouveaux pour les personnes malades et les personnes en fin de vie

CONTEXTE :

Les établissements sociaux et médico-sociaux s'engagent à proposer au quotidien une prise en charge de qualité en respectant le projet de vie des usagers et des résidents. Les attentes de ceux-ci et de leur famille se trouvent parfois confrontés à un écart entre attendus et réponses des professionnels du soin. Devant la fragilité des habitants des EHPAD, la préoccupation du respect de leurs droits fondamentaux doit être quotidienne et concerne tous les agents de la structure. Face à ce questionnement sur les valeurs auquel parfois il n'y a pas de bonne réponse, les équipes sont régulièrement démunies pour agir de façon cohérente en pluriprofessionnalité. Les valeurs soignantes et le sens de l'action sont questionnées. Suite au scandale Orpéa, les DT ARS procèdent à des enquêtes flash. Les constats mettent en avant une nécessité de mise en place de groupes de réflexion éthique. Cette nécessité est une recommandation de bonne pratique de l'ANESM et un critère qualitatif de certification. Mais cette mise en œuvre ne semble pas évidente pour les structures. Un accompagnement s'avère nécessaire pour faciliter la mise en place de groupes de réflexion éthiques.

PUBLICS CONCERNÉS :

- Equipes pluri-professionnelles des EMS (toutes fonctions, idéalement 3 agents par structure avec un panel de catégories fonctionnelles différentes : par ex agent entretien des locaux/ aide-soignant/ secrétariat....)

OBJECTIFS :

- Ethique : de quoi parle-t-on ?
- Référentiels réglementaires
- Proposer des repères méthodologiques pour une mise en place d'un groupe de réflexion éthique :
 - Ciblage des objectifs
 - Grille de travail
 - Amener la réflexion éthique en interprofessionnalité
 - Modalités organisationnelles (suivi, plan d'actions...)
 - Comment intégrer des personnes extérieures dans les groupes de réflexion éthique?
- L'opportunité d'un réseau éthique inter établissements médico-sociaux de territoire
 - Cibler les valeurs et principes identitaires d'une structure

CONTENU :

J1 :

Éthique : définitions
Cadre réglementaire et législatif
Principes et valeurs
Analyser une situation éthique en groupe : outils et méthode

J2 :

Formaliser un groupe de réflexion éthique
Déterminer les principes et valeurs identitaires d'une structure
Réalisation d'un vadémécum pour mise en application

Modalités pédagogiques :

Alternance d'échanges théoriques et d'ateliers opérationnels pratiques en petits groupes
Echanges de pratiques professionnelles : utilisation de situations concrètes amenées par les participants
Préparer une stratégie en groupe restreint
Elaboration d'un vade-mecum, d'une charte
Quiz de connaissances

INTERVENANT :

- Médecin : Dr LAGRAFEUIL Jules, médecin coordonnateur d'EHPAD Diplômé en éthique des soins de la santé et de la société

Durée de la formation pas session : 2 jours

Nombre de sessions : 1 session

Dates : le 7 et 8 novembre 2024

Nombre de participants : 5 structures (2 à 3 personnes par structure)

Cout : 700€ par structure

EVALUATION DE LA FORMATION

- questionnaire de pré-formation
- questionnaire de satisfaction post-formation